



Objet : Prestations de service – cours d'anglais dans les écoles d'Olette

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

VU l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique ;

VU l'arrêté n°178-22 en date du 29 juin 2022 portant délégation de signature à Madame Josette PUJOL, 3^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Conflent Canigó, portant sur les attributions déléguées dans le cadre de l'article L. 5211-09 -3^{ème} alinéa, L 5211-12 et R 5214-1 du C.G.C.T. ;

VU le devis proposé par Madame Susan RAMOND, intervenante en anglais, dans l'école d'Olette pour l'année scolaire 2023/2024 ;

Considérant qu'il convient d'établir une convention de prestations de services pour les élèves des écoles d'Olette qui bénéficient de cours d'anglais ;

DÉCIDE

Article 1 : De procéder à la signature de la convention de prestations de services pour les élèves des écoles d'Olette pour l'année scolaire 2023/2024 avec Madame Susan RAMOND, intervenante en anglais, 6 Carrero de la Clau Major, 66500 TAURINYA,

Article 2 : Dit que les prestations de services s'étendent sur 3 mois, du 12 janvier 2024 au 28 mars 2024, pour l'année scolaire 2023/2024, le coût pour deux séances de 45 minutes étant de 25 €. Le montant des prestations s'élève à 25 € x 11 semaines = 275 €.

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Article 4 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.



Fait à Prades, le 20/12/2023.

La Vice-Présidente,
Josette PUJOL.



Devis Cours d'anglais École d'Olette

Destinataire : Communauté des Communes Conflent

Nom : Ecole Maternelle et Primaire Léon Blum d'Olette

Adresse : rue de la Libération, 66360, Olette

Téléphone : 06 46 50 58 34

Cours d'anglais

Cours : 1 séance de 45 minutes par semaine en maternelle

1 séance de 45 minutes par semaine en primaire

Dates : Du 12 janvier au 28 mars 2024

Montant : 25 euros pour 2 séances de 45 minutes

Soit 11 x 25€

Montant HT : 220€

TVA : 55€

TOTAL : 275€

Susan Ramond
6 Carrero de la Clau Major
66500
Taurinya

Tel : 06 46 50 58 34

Mail : ramondms@aol.com



Prades, le
Bon pour accord,
Par délégation du Président,
Le Vice-Président,
Josette PUJOL

Date de la facture : 17 décembre 2023



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité

ANNEXE 1

AGRÈMENT D'INTERVENANT EN LANGUE VIVANTE
ETRANGERE OU REGIONALE (*hors APLEC*)
Valable pour l'année scolaire 2023 / 2024

LANGUE : Anglais

 RÉMUNÉRÉ BÉNÉVOLE PREMIÈRE DEMANDE RENOUVELLEMENT

Cet agrément est individuel. Il doit être impérativement accompagné du projet pédagogique de la classe, du cycle ou de l'école. Il est demandé à l'intervenant de fournir une copie de sa carte d'identité ou de son passeport.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INTERVENANT

NOM : Ramond

Prénoms : Susan

Né(e) le : 31/10/1962

à ASHFORD, Grande Bretagne

Nationalité : française

Adresse : 6 carrero de la clau major 66500 TAURINYA

Adresse mail : ramondsms@aol.cm

Tel : 06 46 50 58 34

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMPLOYEUR

Important : Case à remplir par l'employeur (collectivité publique ou personne morale de droit privé pour une association) dans le cas où l'intervenant extérieur est rémunéré.

Raison sociale de l'employeur : Communauté de Communes Conflent Carigo

Représentée par : JALLAT Jean-Louis

Adresse : Hotel de Ville - Route de Ria - 66500 Prades Tél : 06.68.05.05.13

Catégorie d'emploi (1) : Demande présentée pour Ramond Susan

 Titulaire de la fonction territoriale

Filière (à préciser) : enseignante d'anglais groupe scolaire St Joseph à Prades (66)

Cadre d'emploi : A B C Emploi privé ou emploi dans une association Autre (Préciser) prestation facturée

ENGAGEMENT DE L'INTERVENANT

Nom, Prénom : Ramond Susan

Je m'engage à suivre les dispositions prévues par le Règlement Départemental des Ecoles, les décisions du Conseil d'Administration, la circulaire du 3 juillet 1992.

Signature de l'intervenant,

Date : 14-12-2023

SUIVANT LE CAS, ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR

Nom, Prénom :

Par délégation du Président,
La Vice-Présidente,
Cécile PUJOL

Date : 21-12-23

(1) cocher la case correspondante